

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE

## REUNION CONSEIL DU 7 DÉCEMBRE 2021

### CITY PARK :

Le conseil municipal a décidé :

- d'effectuer les travaux d'investissements de création d'un City-Stade qui sera implanté à proximité des écoles : terrain multisport de 24mx12m avec buts de hand, panneaux de basket, gazon synthétique, éclairages solaires, clôture...  
L'enveloppe prévisionnelle des investissements s'élève à 91 000 HT 109 200€ TTC
- de solliciter la DETR au taux de 50% et la DSR pour financer les travaux d'investissement
- de présenter le tableau de financement ci-après :

<b>Dépenses</b>	
City-Stade	67 000.00
Six Eclairages solaires	24 000.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>91 000.00</b>
<b>Recettes</b>	
DETR 2022 sollicitée au plus fort taux	45 500.00
DSR 2022 sollicitée au plus fort taux	27 300.00
Fonds propres	18 200.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>91 000.00</b>

### PANNEAU ELECTRONIQUE :

Monsieur le Maire :

- indique que la CCBVL demande un référent pour la diffusion des articles à paraître sur le panneau électronique fourni par la CCBVL

Monsieur Olivier Gault précise que l'avis des membres de la commission voirie se porte pour une implantation du panneau électronique à Bel Air côté mare.

Le conseil municipal est favorable pour le placer à Bel Air pour un coût ne dépassant pas 2000€ et souhaite rencontrer le service de la CCBVL avant de déterminer le référent. Monsieur le Maire décide de provoquer une réunion semaine 50 et invite les conseillers à y participer.

### ESTRADE SALLE DES FETES :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de retirer la scène de la salle des fêtes vétuste et dangereuse
- d'acquérir une scène mobile assemblée par clavettes, réglable en hauteur, équipée de garde-fous. La dimension n'est pas définie ce jour.
- De proposer au comité des fêtes et à l'UNRPA d'entreposer leur matériel, stocké sous la scène, dans le garage communal situé 7, grande rue,
- De recouvrir de résine le sol situé sous la scène mobile
- De valider un budget de 10 000 euros pour l'acquisition de la scène, à l'unanimité des conseillers présents,
- Dans le cas d'acquisition d'un rideau, il est rappelé que celui-ci devra être anti-feu.

### COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Philippe Rey :

**P.L.U.I.** : Monsieur Jean-Philippe Rey donne le compte-rendu de la visite du territoire organisée par la CCBVL pour découvrir les propriétés de celle-ci.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Olivier Gault :

### RADAR PEDAGOGIQUE MOBILE :

Monsieur Olivier Gault prévoit de se rendre sur place avec l'agent communal pour déterminer l'implantation des nouveaux socles pour le radar mobile.

**ASSAINISSEMENT :**

Monsieur Olivier Gault s'entretiendra avec Madame Laure Lesieux pour le dossier renouvellement des stations d'assainissement.

La cour du logement communal 4, grande rue a été refaite en calcaire début novembre dernier par les employés communaux.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Mike Bouteiller :

**SIVOS SPORTIF :**

Monsieur Mike Bouteiller donne le compte-rendu de la dernière réunion.

**COMMISSION JEUNESSE/PTE ENFANCE/SCOLAIRE :**

Madame Ingrid Letourneux donne le compte-rendu de la dernière réunion de cette commission.

**COMMISSIONS LOISIRS CULTURE :**

Madame Ingrid Letourneux indique que les membres de la commission loisirs et culture proposent un concours des décorations et illuminations de Noël. Un flyer sera prochainement distribué.

**CONCERT DE L'ECHO DE LA FORÊT :**

Monsieur le Maire rappelle l'organisation du concert de l'Echo de la Forêt le Dimanche 19 Décembre à St Léonard.

**TELETHON 2021 :**

Monsieur le maire demande le compte-rendu aux participants du Telethon organisé à Marchenoir : Mesdames Costil et Mérigot indiquent qu'il n'y avait personne de St Léonard aux jeux et très peu à la randonnée et regrettent que la chasse ait été maintenue sur l'itinéraire de la randonnée.

Par contre Madame Laure Lesieux informe qu'il y a eu des participants au tournoi de badminton.

**ANNULATION DE LA CEREMONIE DES VŒUX 2022 :**

Après un tour de table, le conseil municipal décide d'annuler la cérémonie des vœux 2022.

Madame Patricia Costil propose qu'il soit fait une vidéo des vœux. Pas de prise de décision ce jour.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au **LUNDI 17 JANVIER 2022**

\*\*\*\*\*  
\_\_\_\_\_